

Des rues au féminin



Jeudi 14 avril dernier, entre 12 h et 14 h, des rues du centre-ville de Lausanne ont changé de nom et mis à l'honneur des femmes qui se sont distinguées par leur courage et leur travail. L'action était menée par le Collectif vaudois du 14 juin. Une manière de battre le rappel pour le 14 juin 2011, journée de grève et d'actions des femmes.

Vivre dignement est un droit. 2 X OUI le 15 mai!

OUI à un salaire minimum pour vivre dignement!

VAUD – L'écart entre hauts et bas salaires se creuse: une partie de la population salariée ne gagne plus assez pour vivre dignement et bascule dans la pauvreté. Un salaire minimum s'impose.

Le fonctionnement de l'économie capitaliste conduit à des inégalités toujours plus criantes. Selon les chiffres officiels, le taux de *working poors* dans le canton de Vaud est d'environ 5,1%.

18600 travailleurs pauvres

Plus de 18600 travailleur-euse-s sont paupérisé-e-s. Les familles à revenu moyen ou modeste ainsi que

les femmes seules avec enfants sont particulièrement concernées. Ces personnes travaillent dans des secteurs non couverts par des conventions collectives de travail (CCT), ou couverts par des CCT qui ne prévoient pas de salaire minimum d'embauche. Les services personnels (blanchisseries, salons de coiffure, hôtesses, centres de fitness), le commerce de détail, les emplois domestiques sont des activi-

tés où nombre de travailleur-euse-s touchent des salaires de misère. Pour un plein-temps, la moitié des travailleuses des services personnels gagnent un salaire brut de moins de 3350 francs par mois et la moitié des employé-e-s de la restauration/hôtellerie moins de 3714 francs. Dans le canton de Vaud, plus de 4000 personnes qui travaillent demandent l'aide sociale.

Tous les salariés concernés

Les bas salaires ne concernent pas seulement les *working poors*, mais l'ensemble des salarié-e-s, puisqu'ils entraînent les revenus dans une spirale vers le bas. C'est cela que l'initiative cantonale «pour un droit à un salaire minimum» veut combattre, comme l'initiative fédérale «pour la protection de salaires équitables».

OUI aux prestations complémentaires aux familles (PC familles) et aux rentes-ponts AVS!

VAUD – 10% des familles vaudoises et 25% des familles monoparentales sont considérées comme des travailleurs pauvres.

Les prestations complémentaires (PC) aux familles seront délivrées aux personnes qui travaillent mais dont le revenu ne suffit pas pour vivre dignement. Elles leur permettront d'éviter l'aide sociale ou d'en sortir.

> Les PC familles soutiennent le retour à l'emploi. Pour les salarié-e-s modestes en emploi, les PC familles apportent un soutien financier bienvenu, leur permettant de disposer d'un revenu légèrement supérieur à l'aide sociale. Avec les PC familles, un couple avec deux

enfants et un salaire annuel net de 48000 francs disposera de 3400 francs supplémentaires par année.

> Les PC familles allégeront aussi le budget de l'aide sociale et ce dispositif sera moins coûteux sur le plan administratif.

Pour les familles, les PC familles constituent une vraie protection contre la pauvreté.

Protéger les salariés âgés

Le risque de pauvreté augmente chez les personnes proches de la

soixantaine, en raison d'un marché du travail de plus en plus sélectif. Une majorité des salarié-e-s âgé-e-s vivent dans la crainte de perdre leur travail. Les rentes-ponts AVS permettront aux femmes de plus de 62 ans et aux hommes de plus de 63 ans en fin de droit aux indemnités de chômage de ne pas recourir à l'aide sociale. Elles leur éviteront également de devoir prendre une retraite anticipée et de voir ainsi leurs rentes AVS ou du 2^e pilier réduites à vie.

LE BUREAU DU SSP – RÉGION VAUD

Loi sur l'enseignement obligatoire: en commission, les voies se compliquent!

VAUD – Le SSP-Enseignement a étudié les modifications apportées par la commission du Grand Conseil au projet de Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO).

L'intervention du SSP auprès des député-e-s a permis la prise en compte de plusieurs de ses demandes: généralisation des décharges pour maîtrise de classe pour les enseignant-e-s du Cycle initial, place renforcée du français dans le programme, soutien élargi au cours de langue et culture d'origine, précision sur les compétences des conférences des maîtres et des conseils de classe, etc. D'autres ont été rejetées: augmentation de la grille horaire, modalités de la primarisation du CYT, allègement dans les langues étrangères pour les élèves primo-arrivants, etc.

Un enseignement consolidé?

Le SSP a soutenu un modèle d'organisation de secondaire I avec une voie pré-gymnasiale et une voie générale comprenant des branches à niveaux

(français, mathématiques et allemand): il considère qu'il constitue un pas important vers un système moins sélectif qui garantirait les mêmes droits à tous les enfants. La commission propose une variante introduisant la possibilité de réunir les élèves suivant simultanément les niveaux de base des trois disciplines dans des classes à enseignement dit «consolidé» et dont le choix des options serait restreint au domaine préprofessionnel.

Cette organisation risque de poser des problèmes pour les établissements, impliquant probablement la création de groupes, voire de classes réunissant les élèves les plus en difficulté. Cette concession faite à la droite rend plus maigres les avancées de cette loi vers un système moins sélectif: la nouvelle voie générale devrait permettre à de nombreux élèves de

bénéficier d'une émulation grâce à une plus grande valorisation de leur travail, leur donnant davantage de chances de réussite dans leurs apprentissages. Alors que le système de classes à enseignement consolidé reproduirait en bonne partie une logique d'exclusion et de marginalisation scolaire et professionnelle en fonction de l'appartenance sociale des élèves.

Les modalités proposées promettent tout de même une plus grande perméabilité entre voies et niveaux. Cela constitue une amélioration.

Retour des notes à l'école primaire

Il y a quelques années, le SSP s'était opposé au retour des notes, mais n'avait pas souhaité revenir en arrière dans le cadre de ce chantier législatif, estimant qu'il n'était pas opportun de changer régulièrement de modalités d'évaluation. Le système actuel au CYP2 (années 3 et 4), basé sur des appréciations, n'est pas fondamentalement différent d'évaluations chiffrées. Dès lors, il ne s'agit pas d'un renversement de logique et constitue un enjeu mineur. Par contre, le

SSP avait mis en avant les difficultés suscitées par le système des points négatifs dans les années 7 à 9 et la question centrale de la motivation des élèves. Le projet de loi n'apporte que peu de réponses à ces préoccupations.

Et le statut des enseignant-e-s?

Les questions statutaires devaient être réglées en parallèle à l'avance du dossier législatif. Mais les travaux du groupe préparatoire de la future Loi sur le personnel enseignant se sont interrompus au début de l'automne 2010. La question centrale de la composition du corps enseignant de l'actuel Cycle de transition (années 5 et 6) n'a fait l'objet d'aucune négociation. La version de la commission propose un délai de cinq ans avant la primarisation de toutes les maîtrises de classe et de la plupart des disciplines. C'est inacceptable: cette primarisation, en plus de mettre fin à l'équilibre actuel entre spécialistes et généralistes, poserait de gros problèmes d'emploi: des centaines d'enseignant-e-s spécialistes seraient chassé-e-s de ce secteur.

RENDEZ-VOUS

VAUD – Pour ou contre un salaire minimum? – Débat, jeudi 5 mai 2011 à 20 h, Buffet de la gare, Lausanne.

GENÈVE – Réunion du groupe de soutien aux grévistes de Vessy – Tous les lundis, 18 h 30, dans les locaux du SSP, rue des Terreaux-du-Temple, 6.

GENÈVE – Manifestation antinucléaire – Mardi 26 avril, 18 h, Place Neuve.

Adieu à notre vieil ami Robert

Avec le décès de Robert Chevalley, dans sa 90^e année, le SSP Vaud perd le plus fidèle de ses militants.



Travaillant d'abord aux CFF, Robert était ensuite devenu cantonnier à l'Etat de Vaud. C'est ainsi qu'a débuté son engagement («à la VPOD»). Robert a été président du groupe des cantonniers de la section Vaud-Etat.

Militant jusqu'au bout

Arrivé à la retraite, il a été le plus régulier parmi les retraités venant donner des coups de main au secrétariat. A 80 ans, il n'hésitait pas à se déplacer le soir, de Gilly à Lausanne, pour assister aux assemblées de mobilisation. Jusqu'au bout, il a participé aux rencontres des retraités du SSP! C'était toujours un plaisir d'entendre les anecdotes de Robert. Dans le cadre de «la Mob» il avait sympathisé, par dessus la frontière, avec un soldat français. Ils avaient repéré une petite grotte où ils iraient tous deux se cacher si l'ordre était donné d'ouvrir le feu. Car, disait Robert dans un sourire, «on ne se tire pas dessus entre ouvriers».

Solidarité ouvrière

Etre syndicaliste et membre du parti socialiste n'était guère apprécié dans les villages de la Côte vaudoise. Le jour où Robert avait sollicité un prêt bancaire pour sa maison, il avait reçu cette réponse cinglante: «Allez demander à vos amis de Moscou». Cela ne l'a pas empêché de rester toujours souriant et positif, avec sa chère épouse – «Quand on se prend la main le soir en regardant la télévision, c'est aussi joli que quand on était jeunes» – et au milieu de ses ruches.

Une chose le préoccupait. Combien de fois ne nous a-t-il pas dit qu'«aujourd'hui, pour les jeunes, c'est beaucoup plus difficile que pour nous à l'époque»? Dans son regard, on lisait son estime et ses encouragements pour les collègues moins âgés qui tentent de combattre cette régression sociale. Si Robert aimait tant venir au syndicat, ce n'était pas seulement pour la convivialité, mais aussi pour poursuivre l'engagement syndical, qui n'aura jamais cessé d'être primordial pour lui.

PHILIPPE MARTIN
SECRÉTAIRE SSP – RÉGION VAUD

Aucune réponse convaincante n'a été apportée aux sujets suivants: les effectifs de classe, le financement, l'impact sur les conditions de travail et la nécessaire cohérence entre cette loi et l'avant-projet de Loi sur la pédagogie spécialisée.

Les membres du SSP se prononceront en Assemblée générale sur le projet final adopté et modifié, le cas échéant, par les député-e-s.

JULIEN EGGENBERGER
PRÉSIDENT SSP – ENSEIGNEMENT VAUD